

Du même auteur

*Vers un destin choisi (deuxième édition) – Une approche délivrée
du capitalisme et du collectivisme, 2021*

Ent'Ter, une planète à fleur de peau, 2021

Comment je me suis retrouvé dans le Morvan, 2021

Le bagaude des femmes, 2025

Publié en mars 2026 par :

Atramenta

Tampere, FINLANDE

www.atramenta.net

ISBN : 978-952-421-151-2

© 2025 Renaud Fortuner
Tous droits réservés

Le collectivisme

J'appelle collectiviste tout système dans lequel les moyens de production appartiennent à une communauté, cette communauté pouvant être un État, un Parti, une classe sociale ou même le genre humain tout entier.

Tout a déjà été dit sur les contradictions internes du collectivisme, et j'englobe sous ce terme le communisme et toutes les formes du socialisme d'État, c'est-à-dire tous les systèmes dans lesquels l'État joue un rôle direct dans la vie économique du pays. L'histoire montre que ceci aboutit toujours à une sorte de dictature et je ne vois pas de différence entre la dictature d'un homme et la dictature du prolétariat. Je veux être libre de vivre comme je l'entends dans la mesure où je respecte la liberté des autres.

Supprimant la propriété individuelle et donnant toutes les responsabilités à une entité abstraite, le collectivisme élimine la nécessité de se battre. Même s'il marchait (et l'échec des plans staliniens ou celui du Grand Bond en Avant de Mao ont montré les limites du contrôle centralisé de l'économie), le collectivisme n'offrirait à l'homme que la sécurité dont jouissent les animaux d'un zoo.

L'État-patron a pour corollaire la fonctionnarisation des travailleurs, c'est-à-dire la sécurité de l'emploi, avec son risque de perte de l'esprit d'initiative et de l'esprit d'entre-

prise. Grâce à la suppression du chômage dans les États collectivistes, un producteur ne peut plus perdre son travail. Il n'est plus à la merci d'actionnaires lointains qui décident soudain qu'ils gagneraient plus en mettant leur argent ailleurs.

Dans l'État collectiviste, tout le monde a un travail, ce qui est bien en soi, mais les choses dérapent lorsque cette protection va jusqu'à s'étendre à ceux qui ne font rien ou qui font mal leur boulot. Un système qui élimine la responsabilité individuelle ne peut que fabriquer des irresponsables. Si l'État collectiviste a bien supprimé le chômage, on ne peut pas dire que le droit au travail y soit respecté, car il existe une grande différence entre toucher un salaire et le gagner.

Marx s'est trompé en pensant que dans une société sans classe, les producteurs accompliraient volontairement leur tâche « selon leurs moyens » et que l'homme serait prêt à se dévouer pour la cause commune même s'il n'en tirait aucun avantage personnel direct. Il faut trouver un système qui laisse à chacun l'initiative individuelle avec sa carotte, le profit, et son bâton, les difficultés en cas d'échec.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le capitalisme n'est pas plus réaliste que le marxisme puisqu'il est fondé sur le postulat selon lequel, si les comportements d'offre et de demande sont laissés libres de s'exercer sans la moindre entrave, l'équilibre s'établira de lui-même entre vendeurs et acheteurs et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes possibles. Les crises qui secouent régulièrement la planète montrent bien qu'il n'en est rien et

que, dès qu'ils en ont l'occasion, les capitalistes font passer leur intérêt particulier avant l'intérêt général. On peut bien essayer de moraliser le capitalisme en l'enfermant dans un carcan juridique, mais on sait que les lois sont faites pour être contournées. Plutôt que d'essayer de donner un visage humain au capitalisme (qui en est donc dépourvu), il serait préférable de trouver un système intrinsèquement moral.

L'autogestion

L'autogestion est à première vue très tentante et le travaillisme reprend certains de ses aspects, en particulier la décentralisation des décisions et le rejet de la notion d'autorité fondée sur la propriété, qu'elle soit le fait d'actionnaires ou de l'État. L'autogestion peut être imposée par le haut, à la suite d'une révolution donnant à l'État la propriété de tous les moyens de production, ou être instaurée par le bas, par la constitution progressive de coopératives autogérées. Je suis effrayé par l'idée d'une autogestion instaurée grâce à une étape de nationalisation générale de l'économie. Une fois l'économie tout entière nationalisée, il est trop facile à l'État de s'appuyer sur son rôle de représentant de la nation pour s'en emparer.

La seconde solution bute sur le problème de l'achat des moyens de production, thème principal du présent ouvrage. Ce qu'il faut inventer en somme, c'est une autogestion sans nationalisation et sans révolution qui permette aux travailleurs d'acquérir eux-mêmes leurs outils de travail.

Le travaillisme

Lorsqu'on parle de capitalisme ou de collectivisme, tout le monde comprend ce dont il s'agit, mais il n'existe aucun mot pour désigner la troisième solution possible, selon laquelle les moyens de production appartiennent aux personnes qui s'en servent pour produire quelque chose, aux travailleurs donc. Ceci n'est pas une simple question sémantique : aucun concept ne peut s'implanter durablement dans la société s'il n'est pas désigné par un terme clair, de préférence un mot unique. J'appellerai donc travaillisme² (plutôt que travailleurisme qui sonne mal) le système présenté dans ces pages.

La solution proposée par le travaillisme pour sortir du dilemme capitalisme-collectivisme consiste à développer les entreprises coopératives. Je parle bien sûr des coopératives de production, non des coopératives de consommation qui sont hors de mon propos. Je ne parle pas non plus des coopératives qui emploient des salariés, ni de celles qui comprennent des membres associés (clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc.) qui reçoivent des dividendes comme dans n'importe quelle entreprise capitaliste, ce qui les disqualifie pour moi.

2 Ce mot fait penser au parti travailliste anglais, mais l'expression française est une mauvaise traduction de l'anglais « Labour Party » et le mot « travaillism » ne se trouve pas dans le Wikipedia anglais. La place est donc libre pour mon travaillisme !

Le salaire

Chaque associé reçoit un salaire qui reflète les compétences de chacun, l'inventeur de génie recevant plus que le concierge. Ce salaire est calculé en fonction de facteurs objectifs (niveau d'étude ou nombre d'heures de travail par exemple) ou subjectifs (poids des responsabilités attachées au poste, etc.).

Le nombre d'heures de travail doit être le principal facteur à prendre en compte : il est évident que plus on travaille, plus on doit gagner d'argent. Il est évident aussi que les heures supplémentaires et les heures de travail faites la nuit ou pendant le week-end doivent être payées plus que les heures normales. Il faut également considérer la productivité du travailleur : il ne suffit pas d'être au boulot, encore faut-il y faire quelque chose. Le niveau moyen de productivité doit être établi à l'échelon national, par fonction et pour chaque type de travail, et être adapté à chaque entreprise en fonction des moyens dont elle dispose. Contrairement aux quotas imposés par certaines entreprises à leurs salariés, nul ne peut imposer à un coopérateur des niveaux de rendement à atteindre. Un coopérateur peut décider de produire moins qu'un autre, mais il doit alors accepter d'être moins bien payé. S'il est incapable de produire autant que nécessaire pour l'activité de la coopérative, celle-

ci doit embaucher un second coopérateur. Dans le monde actuel, ceci revient cher en termes de charges patronales, mais j'explique dans le chapitre sur l'impôt comment supprimer cette difficulté en supprimant ces charges.

La durée des études nécessaires doit être prise en compte, car celui qui a étudié jusqu'à l'âge de 26 ans doit toucher plus que celui qui a pris un métier dès 16 ans (sinon, pourquoi se fatiguer à faire des études ?).

Cependant, la durée des études ne doit pas être confondue avec la nature de ces études et ce facteur doit être le même pour tous. Si j'ai étudié la comptabilité pendant quatre ans, je dois toucher plus que celui qui n'a fait que deux ans dans une école de comptable, mais (toutes autres choses étant égales) autant que celui qui a fait quatre ans d'études de physique nucléaire ou que celui qui a passé quatre ans dans une école de plomberie. Il faut en revanche introduire un critère séparé se rapportant à la nature des connaissances pour mesurer le fait qu'il est plus difficile de trouver un bon physicien atomiste qu'un bon plombier. (J'ai pris un mauvais exemple, mais vous comprenez ce que je veux dire !).

En principe, l'expérience professionnelle devrait être rémunérée au même titre que la durée des études, mais cette expérience ne doit pas être réduite à la durée d'activité dans la profession. On peut avoir exercé pendant longtemps et être resté inefficace tandis qu'un débutant brillant peut se révéler plus rentable que la moyenne. D'autre part, dans certains postes, la productivité diminue avec l'âge parce qu'un travail pénible provoque une accumulation de

fatigue physique qui rend les gens moins performants. Ceux qui s'améliorent en vieillissant et ceux qui sont bons dès le début sont très productifs, et c'est ce facteur qu'il faut récompenser, non ce que l'on appelle aux USA la « longévité » dans l'entreprise.

Je propose enfin des facteurs qui mesurent la nature du travail à accomplir, les difficultés qui y sont attachées et son caractère pénible. Cette peine peut être physique (travail de force ou effectué dans des conditions difficiles, fatigue liée aux heures supplémentaires, travail du dimanche) ou mentale (grandes responsabilités, poids des soucis qui vous stressent après avoir débauché et que vous cessez donc d'être rémunéré). Le danger associé à certains travaux doit être pris en compte séparément.

Le prestige qui s'attache à certains emplois ne doit pas être un facteur du salaire. Un physicien atomiste ne doit pas toucher un excédent de salaire par rapport à un agent d'entretien pour la seule raison que son job est plus prestigieux. Que les salaires soient différents pour refléter les différences qui existent entre tous les facteurs objectifs mentionnés plus haut, c'est tout à fait normal. En revanche, il faut que chaque associé ait conscience qu'il est payé en raison du travail qu'il fait et que les « gros » ne reçoivent proportionnellement pas plus que les « petits ».

Les facteurs que je viens d'évoquer et d'autres facteurs pertinents permettent de calculer le salaire de chacun selon une formule qui peut être une simple somme arithmétique (x fois les heures de travail, plus y fois la productivité, plus z fois la difficulté, etc.) ou une formule beaucoup plus

détaillée dans laquelle chaque facteur est affecté d'un coefficient de pondération, peu importe. L'essentiel est d'aboutir à un éventail de salaires honnête, donnant à chacun un revenu capable d'inciter les gens à atteindre leur potentiel maximal sans que le salaire de certains atteigne des niveaux excessifs. Ni salaire minimum, ni salaire maximum, puisque chaque partenaire est libre de jouer sur les facteurs objectifs du calcul de sa rémunération. Il peut par exemple augmenter son salaire en travaillant un plus grand nombre d'heures ou en améliorant sa productivité. À l'inverse, il peut réduire son nombre d'heures de travail jusqu'à ne plus faire que du mi-temps.

Si la somme des salaires est supérieure au chiffre d'affaires de la coopérative, elle fait faillite. Les coopérateurs se retrouvent au chômage et ils doivent rejoindre une coopérative existante ou en créer une nouvelle. On peut espérer qu'ils ne seront pas aussi gourmands cette fois. Si la coopérative marche bien, les partenaires reçoivent leur part des excédents dégagés par leur entreprise.

Pour un seul impôt : l'impôt sur le revenu

On m'a dit que tout impôt unique est intrinsèquement injuste, car il ne tient pas compte des situations particulières. Si je comprends bien, on devrait avoir une multitude d'impôts injustes dans l'espoir que ces multiples injustices se compensent et aboutissent à un résultat juste. C'est comme cela que l'on crée une usine à gaz qu'aucune personne normale ne peut comprendre, mais que les fraudeurs savent utiliser pour empocher des profits juteux.

L'une des raisons de la faveur dont bénéficient les impôts indirects est le fait qu'ils sont invisibles aux yeux du bon public qui ne se rend pas compte des sommes qu'il paye de cette manière, tandis que les impôts directs sont bien visibles à tous, ce qui les rend plus douloureux. Si on veut prendre les gens pour des imbéciles, l'impôt indirect est idéal. Avec un impôt direct calculé selon une formule simple, la même pour tous, les gens verront que la charge fiscale est bien répartie et ils paieront leurs impôts sinon avec empressement, du moins avec résignation.

Le revenu des personnes physiques est modulé par un certain nombre d'abattements qui doivent être examinés d'un peu plus près. En France, le revenu déclaré est pondéré par un abattement automatique auquel s'ajoutent des abattements qui dépendent du nombre de personnes à

charge (enfants, personnes âgées, pension alimentaire), des sommes versées à des organismes déclarés d'intérêt public, des intérêts payés pour l'achat de l'habitation principale et diverses dépenses, du revenu investi en actions, de l'emploi d'un salarié à domicile, des primes d'assurance-vie, de l'investissement locatif, des frais liés à la constitution de sociétés nouvelles, des pertes en capital, etc. Les réductions d'impôt, leur définition et leur calcul varient d'un pays à l'autre, mais on les retrouve partout et elles aboutissent toujours à ajouter quelques tuyaux à l'usine à gaz évoquée plus haut.

Il est possible de supprimer toutes ces complications. L'abattement automatique n'a aucun sens. Il suffit de recalculer le barème de l'impôt à partir du revenu réel. Les dépenses pour les personnes à charge sont compensées par l'impôt négatif dont je parlerai plus bas ; il n'est donc plus nécessaire de trafiquer l'impôt pour en tenir compte.

Les abattements pour les investissements en actions et pour la constitution de société doivent disparaître, bien entendu. Si des gens veulent maintenir en vie le système capitaliste, libre à eux, mais il n'y a aucune raison pour que la communauté les y aide.

En ce qui concerne les dons à des organisations caritatives, Mère Teresa disait qu'il fallait donner jusqu'à ce que ça fasse mal. Elle n'a jamais dit qu'il fallait donner pour faire diminuer ses impôts. Je respecte l'idée du don sans contrepartie, mais le travaillisme abolit le chômage et la pauvreté, assure la couverture médicale universelle, finance la totalité de la recherche et donne une éducation complète à chaque enfant, le tout rendant inutiles la plupart des

organisations caritatives. À l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas suffisamment d'argent pour financer les programmes indispensables et les associations caritatives ont été créées pour pallier cette carence. Les dons qu'elles reçoivent sont déduits du revenu des donateurs, ce qui fait que les finances publiques reçoivent encore moins d'argent, le gouvernement fait encore moins son boulot et les associations cherchent à recevoir encore plus de dons. Exemple parfait de cercle vicieux dont il faut se débarrasser.

Il est nécessaire de déterminer le revenu réel de chaque individu pour éviter les fraudes. Actuellement, lorsqu'une entreprise européenne vend ses produits à prix cassé à une filiale située dans un paradis fiscal qui les revend à leur prix réel, cette filiale réalise un profit juteux qui n'est pas soumis à l'impôt européen. Dans un monde travailliste, elle doit envoyer ses profits à un Européen, et c'est lui qui est imposé.

On peut faire disparaître une autre grande source de fraudes, le travail au noir, en supprimant l'argent liquide et en fournissant à chacun une carte bancaire gérée gratuitement par la caisse des travailleurs.

Un type de revenu un peu particulier concerne l'héritage. Si vous consultez le site gouvernemental⁴ concernant les taxes à payer par les héritiers, vous verrez que le calcul est bien compliqué et comporte de nombreux cas particuliers qui sont autant de sources d'évasion fiscale. Vous trouverez plus bas un chapitre entier sur la question de l'héritage, mais pour l'instant, il est plus simple (et moins controversé)

4 <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/preparer-ma-retraite-et-ma-succession/>

d'ajouter au revenu de l'héritier ce qu'il reçoit en héritage, qui est donc soumis au même barème que le reste.

Le système des tranches est remplacé par un simple pourcentage dont la valeur, fixée par une formule mathématique, varie de manière continue. L'impôt est une fonction directe du revenu, mais la courbe représentant cette fonction n'est pas une simple droite. Les personnes n'ayant aucun revenu ne payent pas d'impôt, bien sûr, elles reçoivent au contraire une somme qui représente une sorte d'impôt négatif. La principale différence entre cet impôt négatif et le revenu universel proposé par d'autres est que son montant diminue dès que le bénéficiaire commence à gagner de l'argent. Cette diminution est calculée de manière à ce que la somme du revenu gagné et de l'impôt négatif restant soit toujours supérieure au montant de l'impôt négatif seul.

Lorsque les revenus d'une personne continuent d'augmenter, il arrive un moment où elle ne perçoit plus l'impôt négatif, puis celui où elle commence à verser un impôt égal à un certain pourcentage de son revenu. Ce pourcentage augmente petit à petit avec l'augmentation du revenu. À un certain point, il cesse d'augmenter pour que l'impôt ne dépasse pas le revenu.

Les enfants reçoivent eux aussi un impôt négatif qui dépend de leur âge et qui est versé à leurs parents à la place des allocations familiales. Les jeunes qui veulent faire des études longues ne doivent pas être défavorisés par rapport à ceux qui entrent rapidement dans le monde du travail. Il est vrai que les premiers gagneront sans doute plus lorsqu'ils auront obtenu un diplôme, mais l'attrait du gain

l'impôt sur le revenu. Cela élargit l'assiette de l'impôt et diminue donc la somme que doit verser chaque contribuable.

L'abandon de la transmission par héritage des biens économiques porte un coup fatal à la nécessité d'épargner, déjà touchée par la disparition de l'intérêt. Les gens n'ont plus besoin de produire plus que ce qui est nécessaire à leurs besoins personnels. Si certains en profitent pour travailler moins, tant mieux : cela permet aux chômeurs de trouver plus facilement un emploi et réduit un peu les inégalités entre les riches et les pauvres.

Faire des économies est traditionnellement présenté comme une vertu. Si ces économies sont placées en banque, j'y vois au contraire un vice, causant le malheur de beaucoup pour que quelques-uns s'enrichissent bien au-delà de ce dont ils ont besoin. Il est temps de passer à une économie dans laquelle chacun produit juste ce qu'il faut pour obtenir les revenus qu'il estime lui être nécessaires, sans devoir surproduire pour augmenter artificiellement ses capitaux et amasser une richesse factice pour lui et pour ses descendants grâce à une rente volée sur le travail des autres.

Dans une économie travailliste, la disparition de l'héritage des biens économiques n'est pas un sacrifice aussi grand qu'il le serait dans un système capitaliste où les enfants d'une famille riche s'en tirent mieux que les autres. En effet, le travaillisme permet à tous les membres de la nouvelle génération de s'établir. La grande différence avec la situation actuelle est que chacun débute dans la vie avec les mêmes chances et peut atteindre un niveau de vie correspondant à ses aptitudes et à son travail.

Vos enfants ne partiront pas de zéro. Ils hériteront en quelque sorte, mais pas de vous.

Je sais combien ce concept est étranger à la mentalité et aux habitudes actuelles. Vouloir forcer les gens à abandonner à leur mort des biens durement gagnés semble aller à l'encontre du sens commun. L'idée n'est cependant pas nouvelle puisque Émile Durkheim⁵ avait déjà pronostiqué que les sociétés démocratiques modernes ne supporteraient pas longtemps l'existence de l'héritage et finiraient par restreindre le droit de propriété de façon que la possession s'éteigne avec le décès des personnes. C'est ce que je demande.

Il est certain que la suppression de l'héritage se heurtera à une résistance bien plus forte que la réforme de l'impôt. Soit. Reformons d'abord l'impôt, mettons en place un système travailliste limité par le montant des sommes qu'il est raisonnable de lever par l'impôt et incluons l'héritage dans le calcul du revenu comme indiqué dans le chapitre précédent.

Si le système marche et si de plus en plus de gens veulent en profiter, il sera temps de poser le problème en termes clairs : si vous voulez plus de coopératives de production, il faut plus d'argent. L'impôt donne déjà tout ce qu'il peut, il ne reste que l'héritage. Voulez-vous le supprimer totalement ou non ?

5 É. Durkheim, 1928. *Le Socialisme : sa définition, ses débuts, la doctrine saint-simonienne.*